



Besoin de conseils en propriété industrielle (musique)

Par **Wiffi**, le **02/03/2008** à **16:55**

Madame, Monsieur,

J'ai besoin de conseils en ce qui concerne la propriété industrielle

Etant actuellement auteur/compositeur d'un groupe de musique nommé WIFFI, je voulais savoir si je pouvais déposer ce nom sans risquer de litige.

En effet, comme vous le savez la borne Wi-fi est actuellement déposée en France sous son nom commercial dans les services de l'INPI. Or, cette marque n'est pas déposée dans la classe qui m'intéresse.

Cependant, de part sa notoriété, je me demandais si cette marque n'était pas devenue notoire.

Ainsi, je veux être sûr de pouvoir déposer et protéger correctement mon nom de groupe internationalement.

Je vous remercie sincèrement de votre [aide](#).

Cordialement,

Le créateur du groupe.